

## **Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base**

Avis est donné par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») que le projet de modifications à la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* est publié pour consultation. Cette ligne directrice s'adresse aux coopératives de services financiers qui sont régies par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3) administrée par l'Autorité.

Les institutions financières et les personnes intéressées à communiquer leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le 10 décembre 2012. Il est à noter que les commentaires soumis seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

### **Soumission des commentaires**

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire générale  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Télécopieur : (514) 864-6381  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

### **Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Hélène Samson  
Direction des normes prudentielles et des  
pratiques commerciales  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4638  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337  
Courrier électronique :  
[helene.samson@lautorite.qc.ca](mailto:helene.samson@lautorite.qc.ca)

Cyrille Bonou  
Direction des normes prudentielles et des  
pratiques commerciales  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4645  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337  
Courrier électronique :  
[cyrille.bonou@lautorite.qc.ca](mailto:cyrille.bonou@lautorite.qc.ca)

**Le 29 novembre 2012**